

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

#### CNG Centre national de gestion

### **Arrêté du 23 avril 2018 portant nomination des membres de la commission d'accès pour le tour extérieur relatif au corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière**

NOR : SSAN1830273A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 11 mars 2010 fixant la composition de la commission d'accès pour le tour extérieur relatif au corps des personnels de direction de la fonction publique hospitalière régie par le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié ;

Vu l'arrêté en date du 19 avril 2017 portant nomination des membres de la commission d'accès pour le tour extérieur relatif au corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 19 avril 2017 susvisé nommant les membres titulaires et suppléants dudit comité de sélection est modifié comme suit en ce qui concerne les représentants des personnels de direction :

Au lieu de lire :

#### « Membres titulaires

Mme Anne MEUNIER et Mme Aurélie DANILO, représentantes du syndicat des cadres de direction, médecins, dentistes et pharmaciens des établissements sanitaires et sociaux publics et privés CFDT (SYNCASS/CFDT) »,

Il convient de lire : « Mme Aurélie DANILO et Mme Nathalie MARCZAK, représentantes du syndicat des cadres de direction, médecins, dentistes et pharmaciens des établissements sanitaires et sociaux publics et privés CFDT (SYNCASS/CFDT) » ;

Au lieu de lire :

#### « Membres suppléants

Mme Nathalie MARCZAK »,

Il convient de lire : « M. Frédéric MACABIAU, représentant du syndicat des cadres de direction, médecins, dentistes et pharmaciens des établissements sanitaires et sociaux publics et privés CFDT (SYNCASS/CFDT) » ;

Le reste sans changement.

Fait le 23 avril 2018.

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,  
DANIELLE TOUPILLIER*